

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique fiscale Question écrite n° 46174

Texte de la question

M. Alain Chrétien interroge M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, au sujet de l'évolution préoccupante du poids de l'impôt sur les sociétés. Il rappelle qu'en septembre 2013 le ministre envisageait de baisser d'un point cet impôt avant d'y renoncer. Il en résulte que le taux actuel de 36,1 % va atteindre 38 %, en faisant passer la surtaxe de l'impôt sur les sociétés de 5 % à 10,7 %. Certes, cet alourdissement se veut temporaire. Seulement, pendant que nos concurrents européens baissent l'impôt sur les sociétés pour lutter contre la crise, la France bat des records de fiscalité. L'écart est notamment de 8 points avec l'Allemagne. Il rappelle que la Commission européenne estime également que les seuils de l'impôt sur les sociétés sont trop élevés en France, et sont de nature à nuire à la compétitivité de nos entreprises. Aussi, il lui demande quelles sont les mesures envisagées par le Gouvernement pour créer un environnement stable et œuvrer en faveur de la compétitivité de nos entreprises au service de la création de richesses et d'emplois.

Données clés

Auteur : M. Alain Chrétien

Circonscription: Haute-Saône (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 46174 Rubrique : Impôt sur les sociétés Ministère interrogé : Budget

Ministère attributaire : Action et comptes publics

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 17 décembre 2013, page 13053

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)